

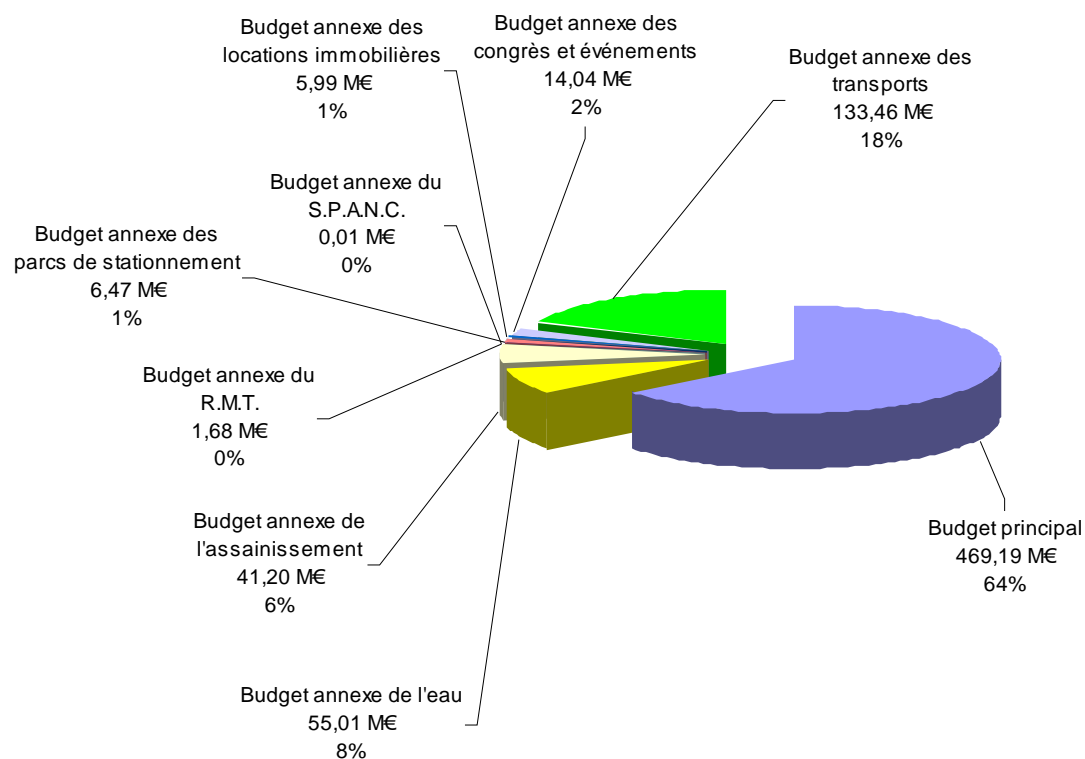
BUDGET PRIMITIF 2020

métropole
GrandNancy

L'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

BP 2020

- Le budget du Grand Nancy pour l'année 2020 est valorisé à hauteur de 727,05 M€, dont 589,61 M€ de dépenses et recettes réelles, et 137,44 M€ de dépenses et recettes d'ordre.
- Les prévisions de dépenses et recettes sont réparties entre les neuf budgets gérés par la Métropole, un budget principal et huit budgets annexes, selon la répartition graphique ci-dessous :



589,6 M€ de recettes réelles

recettes d'investissement

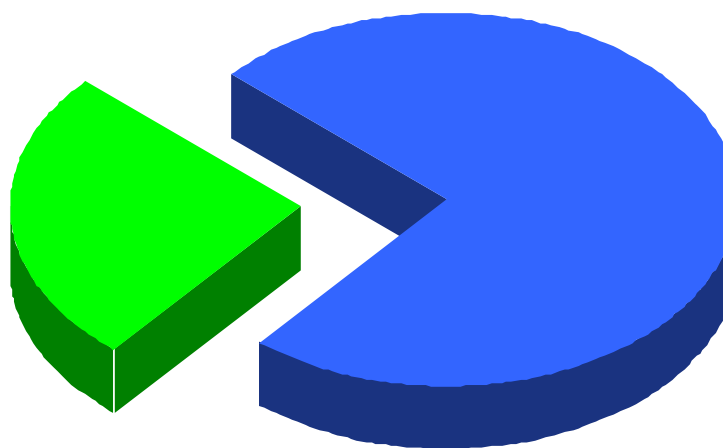
153,9 M€

Subventions, participations et cessions	26,7 M€
FCTVA et recettes diverses	12,4 M€
emprunts et refinancement de la dette	114,8 M€
Total	153,9 M€

recettes de fonctionnement

435,7 M€

produits de gestion	109,5 M€
fiscalité	269,1 M€
dotations et compensations	57,1 M€
Total	435,7 M€



589,6 M€ de dépenses réelles

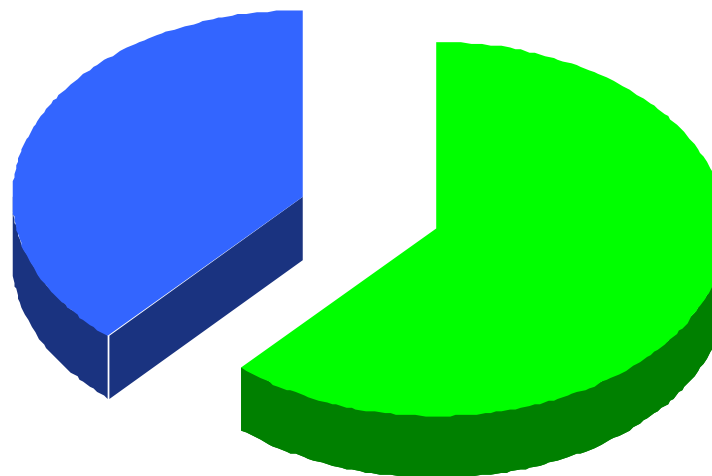
dépenses d'investissement

232,6 M€

dépenses d'équipement et subventions versées	157,3 M€
remboursement d'emprunts et refinancement de la dette	75,3 M€
Total	232,6 M€

dépenses de fonctionnement

357,0 M€



dépenses de gestion	197,1 M€
frais de personnel	73,8 M€
versements de fiscalité et de taxes	68,0 M€
frais financiers	16,6 M€
dépenses exceptionnelles	1,5 M€
Total	357,0 M€



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

BP 2020

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	232 571 669
dépenses d'équipement dont	157 334 172
<i>dépenses directes</i>	150 953 546
<i>subventions d'équipement versées</i>	5 004 626
<i>opérations pour comptes de tiers</i>	1 205 000
<i>autres dépenses d'équipement</i>	171 000
remboursement du capital des emprunts dont	60 237 497
<i>dette directe</i>	58 029 000
<i>opérations de portage et divers</i>	2 208 497
refinancement de la dette et CLTR	15 000 000

- Sur un montant total de dépenses d'investissement de 232,6 M€, les dépenses d'équipement sont inscrites à hauteur de 157,3 M€.
- A l'exception de 2,1 M€ de régularisations comptables, l'essentiel de ces dépenses, soit 155,2 M€, correspond aux crédits de paiement des autorisations de programme ouvertes l'an dernier, en tenant compte des consommations de l'exercice 2019.

155,2 M€ d'investissements

DEVELOPPEMENT
UNIVERSITAIRE 4,7 M€



DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE 3,1 M€



GRANDS PROJETS
6,5 M€



1 555,2 M€ d'investissements

LES
CHIFFRES
CLÉS

NOUVEAU TRAMWAY
12 M€

5
PARKINGS RELAIS
DONT 2
NOUVEAUX
(PORTE VERTE
ET ROBERVAL)

300
PASSAGERS PAR VÉHICULE

412 M€
COÛT DU PROJET

15
KM DE TRACÉ

5
MINUTES ENTRE
2 PASSAGES DE
TRAMWAY

65 000 ET PLUS
VOYAGEURS ATTENDUS P

VOIRIE, CIRCULATION,
STATIONNEMENT 24,4 M€



TRANSPORTS
MOBILITES 14,1 M€



155,2 M€ d'investissements

RENOVATION URBAINE
3,9 M€



URBANISME ET
PLANIFICATION URBAINE
3,9 M€



LOGEMENT
COHESION SOCIALE
4,0 M€



155,2 M€ d'investissements

GESTION DES DECHETS
4,2 M€



EAU & ASSAINISSEMENT
33,1 M€



ENERGIE
CLIMAT 1,1 M€



LUTTE CONTRE
LES INONDATIONS
2,9 M€



ESPACES VERTS ET NATURELS
MEURTHE 2,3 M€



métropole
GrandNancy

155,2 M€ d'investissements

GRAND NANCY
THERMAL 10,1 M€



CULTURE SCIENTIFIQUE
TECHNIQUE ET ARTISTIQUE
2,7 M€



SPORTS ET LOISIRS
5,7 M€



155,2 M€ d'investissements

EQUIPEMENTS METROPOLITAINS
ET SIEGE SOCIAL 9,1 M€



INFORMATIQUE
MUTUALISEE 2,2 M€



CENTRES TECHNIQUES
ET VEHICULES 2,0 M€



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes 2020 s'établissent à 153,9 M€ selon le détail ci-dessous

Recettes réelles	153 937 020
recettes affectées aux investissements dont	24 914 488
<i>subventions d'investissement</i>	<i>10 005 308</i>
<i>opérations pour comptes de tiers</i>	<i>1 105 000</i>
<i>autres recettes d'investissement</i>	<i>4 110 835</i>
<i>produit des cessions</i>	<i>9 693 345</i>
emprunts	99 832 532
refinancement de la dette et CLTR	15 000 000
FCTVA, Taxe d'Aménagement, amendes de police	14 190 000



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

BP 2020

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- **Les recettes de fonctionnement 2020** augmentent globalement de 3,3 M€, soit + 0,77 % :

	BP 2019	BP 2020	<i>variation %</i>
Recettes réelles	432 398 297	435 742 945	+ 0,77%
fiscalité directe	153 315 000	155 313 000	+ 1,30%
fiscalité transférée	23 402 050	23 613 000	+ 0,90%
TEOM	29 268 000	26 700 000	- 8,77%
versement transport	56 000 000	58 500 000	+ 4,46%
taxes eau et assainissement à reverser	8 060 000	7 860 000	- 2,48%
autres impôts, taxes et compensations fiscales	4 510 000	4 670 000	+ 3,55%
produit des services et du domaine	49 555 456	50 295 246	+ 1,49%
produit de la vente de l'eau	37 350 000	38 450 000	+ 2,95%
remboursements de traitements	364 313	968 000	+ 165,71%
DGF	40 410 000	38 800 000	- 3,98%
autres dotations et participations	13 703 964	15 198 220	+ 10,90%
dotation de compensation du CD 54	3 392 312	3 392 312	+ 0,00%
produits exceptionnels	490 158	1 015 200	+ 107,12%
reprises sur provisions		270 000	
subventions d'équilibre budgets annexes	12 577 044	10 697 967	- 14,94%

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les principaux commentaires portent sur :

- **Les recettes fiscales**, inscrites sur la base d'une stabilité des taux d'imposition, et ce, pour la sixième année consécutive pour les taux ménages et pour la huitième année consécutive pour la fiscalité économique.
- Le produit du **Versement Transport**, qui profite du dynamisme constaté de l'assiette (masse salariale des entreprises de plus de 11 salariés)
- La **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**, dont le taux d'imposition est baissé de 10 % en 2020 en accompagnement des économies réalisées les années passées en raison de la renégociation des contrats, de la baisse des tonnages et de la diminution de la fréquence des collectes. La baisse cumulée sur le mandat est de 25 %.
- La **DGF**, dont l'enveloppe nationale est stable mais qui apparait en légère baisse compte tenu des mécanismes correcteurs des variables d'ajustement.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- **Les dépenses de fonctionnement 2020** diminuent de 0,22 %, soit -0,79 M€ au regard de l'exercice précédent :

	BP 2019	BP 2020	variation %
Dépenses réelles	357 835 649	357 040 796	-0,22%
charges de personnel	72 825 169	73 814 800	+ 1,36%
contingents et participations obligatoires	21 561 200	21 990 750	+ 1,99%
atténuations de produits dont	68 136 638	68 031 638	- 0,15%
<i>fiscalité reversée aux communes</i>	49 261 538	49 306 538	+ 0,09%
<i>autres reversements de fiscalité (FNGIR,FPIC...)</i>	10 160 100	10 230 100	+ 0,69%
<i>reversements de taxes eau et assainissement</i>	8 715 000	8 495 000	- 2,52%
charges de gestion dont	163 954 500	164 073 254	+ 0,07%
<i>gestion des compétences et charges de structure</i>	151 379 962	149 440 050	- 1,28%
<i>subventions versées</i>	12 574 538	14 633 204	+ 16,37%
charges financières dont	17 427 400	16 552 000	- 5,02%
<i>intérêts des emprunts</i>	17 391 700	16 507 000	- 5,09%
<i>autres charges financières</i>	35 700	45 000	+ 26,05%
dépenses exceptionnelles et imprévues	1 353 698	1 467 887	+ 8,44%
dotations aux provisions		480 000	
subventions d'équilibre budgets annexes	12 577 044	10 697 967	- 14,94%

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les principaux commentaires portent sur :

- **Les dépenses de gestion**, stabilisées par rapport à l'an dernier, malgré la revalorisation indiciaire des contrats de DSP ou de prestation de services qui représente globalement plus de 100 M€ de dépenses annuelles.
- **Les frais de personnel**, en légère augmentation, essentiellement en raison de la création de nouveaux services, tels que le Centre de Surveillance Urbain.
- **Les frais financiers** en baisse de 5 % compte tenu des faibles taux d'intérêts et des taux compétitifs obtenus l'an dernier.

LES SOLDES D'ÉPARGNE

BP 2020

LES SOLDES D'ÉPARGNE

- L'épargne brute, qui correspond aux flux de liquidités dégagés par l'activité courante de l'exercice, est le solde des recettes réelles de fonctionnement, fiscalité comprise, après règlement des dépenses de fonctionnement. Elle est caractéristique de la capacité à investir et à s'endetter (plus le niveau d'épargne sera élevé, plus une dette nouvelle sera absorbable).
- Le rapport entre l'épargne brute et le stock de dette (encours) est quant à lui caractéristique de cette solvabilité ou capacité de désendettement, qui mesure le nombre d'années nécessaire pour éteindre la dette bancaire, à épargne brute constante.



LES SOLDES D'ÉPARGNE

- Synthétiquement, les indicateurs tous budgets sont les suivants :

<i>indicateurs d'épargne et de désendettement</i>	<i>BP 2019</i>	<i>BP 2020</i>	<i>évolution en %</i>
recettes réelles de fonctionnement	432 398 297	435 742 945	+ 0,77%
dépenses réelles de fonctionnement	357 835 649	357 040 796	- 0,22%
Epargne brute	74 562 648	78 702 149	+ 5,55%
remboursement du capital des emprunts	58 061 712	60 237 497	+ 3,75%
Epargne nette	16 500 936	18 464 652	+ 11,90%
encours au 1er janvier	669 526 312	673 475 406	+ 0,59%
capacité de désendettement	9,0 ans	8,6 ans	

- Globalement, la légère augmentation des recettes combinée à une baisse des dépenses permet de bonifier les niveaux d'épargne. Parallèlement la quasi stabilité de l'encours au regard de l'épargne permet d'améliorer la capacité de désendettement.

LES SOLDES D'ÉPARGNE

- En comparaison des éléments portés dans le Rapport d'Orientations Budgétaires, ne tenant compte que des flux budgétaires du budget principal et des budgets annexes bénéficiant d'une subvention d'équilibre de ce dernier (transports, parcs de stationnement, locations immobilières, congrès-événements) et en neutralisant les subventions d'équilibres (qui correspondent à des doubles comptes en recettes et en dépenses), les valeurs sont les suivantes :

<i>indicateurs d'épargne et de désendettement</i>	<i>ROB 2020</i>	<i>BP 2020</i>
recettes réelles de fonctionnement	366,9	368,8
dépenses réelles de fonctionnement	308,2	306,0
Epargne brute	58,7	62,8
remboursement du capital des emprunts	54,6	54,7
Epargne nette	4,1	8,1
encours au 1er janvier	631,5	
capacité de désendettement	10,4 ans	10,1 ans

- L'amélioration des niveaux d'épargne et de la capacité de désendettement entre le ROB et le BP 2020 est due :
 - Pour les recettes, à la prudence qui avait prévalu dans l'évolution des montants des recettes tarifaires et des dotations et compensations de l'Etat
 - Pour les dépenses, aux efforts d'économies sur les charges de gestion et au maintien des taux d'intérêt à un niveau très bas.

LES TAUX D'IMPOSITION

BP 2020

Il n'est pas prévu d'augmentation des taux d'imposition pour l'année 2020.

- Les taux ménages sont inchangés depuis 2013 et le taux de CFE depuis 2011.
- S'agissant du service de collecte et de traitement des déchets ménagers, le financement en est assuré par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), dont le taux d'imposition a été baissé de 5 % en 2016 et de 5 % en 2017 et 2019 en accompagnement des économies réalisées les années passées en raison de la renégociation des contrats, de la baisse des tonnages et de la diminution de la fréquence des collectes. **En 2020, pour ces mêmes motifs, le taux de TEOM peut à nouveau être diminué de 10 % soit une baisse cumulée de 25 % sur le mandat.**

Taux	2020	<i>pm</i> 2019
taxe d'habitation	19,12%	19,12%
foncier bâti	8,81%	8,81%
foncier non bâti	12,51%	12,51%
taux CFE	29,65%	29,65%
taxe d'enlèvement des ordures ménagères	6,71%	7,46%